Grenoble "Capitale verte européenne" 2022

Grenoble deviendra en 2022 la "Capitale verte européenne". Elle a été désignée ce 8 octobre par un jury d'experts de la Commission européenne qui évalue les engagements des villes candidates en matière d'environnement et de développement durable en se fondant sur un état des lieux dans douze domaines.

Grenoble a été désignée ce 8 octobre "Capitale verte européenne" 2022 par un jury d'experts de la Commission européenne, qui décerne chaque année depuis 2008 ce titre à une ville d'Europe engageant des mesures "exemplaires" en matière d'environnement et de développement durable.

Le chef-lieu de l'Isère succédera à la ville finlandaise de Lahti, qui deviendra en janvier 2021, après Lisbonne, l'actuelle "Capitale verte européenne", la prochaine ville ambassadrice des transitions de l'Union européenne. Nantes a été la première ville française à obtenir cette récompense, en 2013.

"Nous sommes très fiers. Nous allons faire de ce titre une base pour nous unir et pour accélérer les transitions. Nous serons des ambassadeurs proactifs et exigeants. Notre objectif est de partager un futur désirable", a déclaré le maire de Grenoble, Éric Piolle, à l'issue de la cérémonie d'attribution du titre qui s'est tenue à Lisbonne et a été retransmise en duplex dans les cités finalistes. "Dans le passé récent, nous avons eu à faire face à des crises majeures et la plupart sont imputables à notre manque de respect envers la nature", a-t-il ajouté.

Turin (Italie), Tallinn (Estonie) et Dijon figuraient depuis mai dernier parmi les quatre finalistes retenus - sur dix-huit candidatures - par le jury de la Commission européenne. Les ambitions des finalistes sur les questions environnementales et de développement durable ont été une dernière fois évaluées jeudi matin par les douze experts du jury à l'occasion d'un grand oral. Ils avaient préalablement réalisé un état des lieux des mesures mises en place par chacune des villes finalistes dans douze domaines. Parmi eux, la qualité de l'air, de l'eau, la gestion des déchets, les mobilités, la gouvernance ou encore leurs capacités à s'adapter et à atténuer le changement climatique.

À l'exception de la qualité de l'air, où elle est arrivée troisième, Grenoble, grande favorite, a figuré pour chacun des indicateurs à l'une des deux premières places du classement établi par la Commission européenne. La mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux - métropole, université... - sur les enjeux environnementaux a également été examinée.

Ce succès n'est pas simplement honorifique, puisqu'il octroie également à la ville la somme de 350.000

euros.